

LE DEVOIR

SOCIÉTÉ

Le sociofinancement à la rescousse de patients malades
A5

CAHIER 2

MONDE

Le Devoir en Hongrie: le pays de Viktor Orbán se vide de ses forces vives

CULTURE

À Montréal, la naissance d'un écosystème de cabarets voués au rire en français
B8

À la mémoire des victimes de Christchurch



Une veillée à la mémoire des 50 victimes de l'attentat contre deux mosquées en Nouvelle-Zélande s'est tenue dimanche à Montréal. Plusieurs participants ont dénoncé la montée de l'intolérance et des discours haineux qui abreuvent les tueurs. Par ailleurs, alors que les obsèques se préparent à Christchurch, la police australienne a perquisitionné des logis dans le cadre de son enquête sur l'attentat. À LIRE EN PAGE A 2
VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Incursion dans les écoles de l'EI

Le régime pédagogique du groupe armé État islamique consacrait 70 % du temps à la religion, a découvert une équipe de l'UQAM

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

Des chercheurs québécois ont mis la main sur une série de manuels scolaires conçus par l'État islamique durant le bref règne du groupe armé, entre les années 2014 et 2017, sur un territoire qui englobait une partie de l'Irak et de la Syrie. Malgré la guerre qui faisait rage, l'éducation était la priorité des combattants du groupe État islamique. Ils ont mis sur pied une réforme du régime pédagogique de façon à consacrer 70 % du temps d'enseignement à la religion. Les enfants apprenaient le Coran par cœur, non seulement à l'école, mais aussi à la

mosquée, dont la fréquentation était obligatoire. Le programme du primaire comprenait aussi des notions d'arabe classique, de sciences, de mathématiques, d'histoire, de géographie et de programmation informatique. Ce système scolaire visait à inculquer aux jeunes une vision dogmatique de l'islam et à former des citoyens imperméables à l'influence des « mécréants » du monde entier. La formation en informatique avait pour but de contrer le « monopole occidental » en matière technologique, qui constitue une « menace à la sécurité numérique » du califat. « Le programme visait d'abord à former des citoyens islamiques pouvant

accéder à des fonctions d'autorité dans un État religieux », dit Olivier Arvisais, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui mène cette recherche sur l'école de l'État islamique. « L'école ne formait pas d'enfants-soldats à envoyer au front. La programmation informatique cherchait tout de même à former une génération de moudjahidines pour la guerre du XXI^e siècle, qui est notamment numérique », précise le spécialiste de l'éducation dans les zones de conflit.

VOIR PAGE A 3 : ÉCOLE

III BLOC QUÉBÉCOIS

Une mise à jour plutôt qu'une refondation

Le congrès du parti souverainiste a été axé sur le « renouvellement »

MARIE VASTEL
À SOREL-TRACY
LE DEVOIR

« Ce n'est pas parce qu'on se donne le droit de tout changer qu'on se donne l'obligation de tout changer »

YVES-FRANÇOIS
BLANCHET



Le grand congrès de refondation du Bloc québécois s'est avéré davantage le lieu d'une réconciliation en vue de l'élection fédérale cet automne. Car pour le reste, au terme d'un an de réflexion, le Bloc québécois a choisi de conserver ses mêmes grands axes. Le Bloc 2.0 demeurera donc « une coalition d'indépendantistes », un parti progressiste « vert et écologique », « féministe », qui « prône la laïcité de l'État » et qui « s'oppose au multiculturalisme », stipulent les nouveaux principes d'orientation du parti qu'ont adoptés 250 délégués bloquistes réunis en congrès cette fin de semaine à Sorel-Tracy. La cinquantaine de motions qu'ils ont adoptées n'a presque rien modifié aux positions traditionnelles de la formation. « Ça ne change rien », a admis bien candidement un député. Les jeunes militants du Bloc québécois avaient pourtant réclamé, l'an dernier, une « mise à zéro de la plateforme et des statuts », dans le but de se sortir de la crise qui le déchirait sous la chefferie de Martine Ouellet. Une grande réflexion s'apparentant à celle qu'entamera bientôt le Parti québécois. Au fil des mois, 500 propositions ont été présentées puis synthétisées pour en faire 47 motions, qui forment le nouveau programme du parti. Toutes, à quelques exceptions près, ont été adoptées. L'instigatrice de cet effort de refondation n'est pas pour autant déçue du résultat. L'idée n'était pas de « réinventer pour réinventer », assure la présidente du Forum jeunesse du Bloc québécois, Camille Goyette-Gingras.

VOIR PAGE A 8 : BLOC

INDEX

Avis légaux.....	B2
Culture.....	B7
Décès.....	B4
Editorial.....	A6
Grille TV.....	B7
Idées.....	A7
Météo.....	B6
Monde.....	B1
Mots croisés.....	B6
Religion.....	B6
Société.....	A5
Sports.....	B4
Sudoku.....	B6
Sur la route.....	B5

In situ

Comment le Web a transformé les rapports aux arts

Quelles répercussions ont eues l'invention et le développement du Web et de la grande numérisation sur la culture ? S'agit-il d'une révolution tout en ruptures ou de la continuité de vieilles mutations profondes par un autre moyen technique ?

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

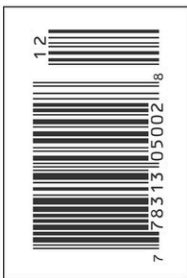
Le Web est né il y a trente ans, un lundi comme maintenant. Le 13 mars 1989 précisément, quand a été créé le premier site Internet. Ce jour-là, les trois pages « Culture et société » du *Devoir* proposaient un bilan du 7^e Festival international du film sur l'art et une critique de trois soirs de concerts symphoniques sur le thème de la mort. Un article expliquait que les ventes de disques compacts dépasseraient

les 12 milliards pendant l'année. Le texte expliquait qu'une décennie auparavant, la cassette dominait ce marché et des éditeurs au Japon commençaient à abandonner le vinyle. Un autre article parlait d'audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) où l'Association des réalisateurs de la radio venait de dénoncer des compressions budgétaires qui « menaçaient de mort » Radio-Canada. Et quoi encore ? L'exemplaire uniquement en papier du journal proposait aussi des horaires

VOIR PAGE A 2 : ARTS



La grande révolution numérique amplifiée par l'interconnexion du réseau des réseaux a fait basculer en ligne une bonne part des productions audiovisuelles et textuelles.
SPENCER PLATT/GETTY IMAGES/AFP



Révolution numérique

ARTS

SUITE DE LA PAGE A 1

culturels (scènes, cinéma, télévision) et plusieurs publicités pour des émissions de radio ou de télévision et pour des films aussi.

Où en sommes-nous ? Ce qui est bel et bien né ce jour-là il y a trente ans a-t-il fait disparaître ce qui vivait bel et bien ce jour-là ?

Oui et non. Les CD ont certes disparu, ou tout comme. La musique s'écoute surtout en *streaming*. La grande révolution numérique amplifiée par l'interconnexion du réseau des réseaux a aussi fait basculer en ligne une bonne part des productions audiovisuelles et textuelles, y compris l'information maintenant multimédia. Les publicités ont largement migré vers Internet, où quelques géants monopolisent des profits stratosphériques. Des modèles commerciaux des industries de la culture et des communications parfois multicentenaires vacillent et s'effondrent.

En même temps, le Web avance, et la culture reste plus ou moins telle qu'elle a toujours été. Des concerts, il y en a encore à la pelle à couvrir, ou pas. Il se publie plus de livres que jamais. Et Radio-Canada existe toujours.

Une révolution ?

Ceci n'a donc pas tué cela, tout en le modifiant profondément. D'ailleurs comment peut-on qualifier les effets sur la culture du Web en particulier et de la grande numérisation en général ? Doit-on au fond parler de révolution ?

« J'ai toujours été prudent avec ce qualificatif parce que c'est un lieu commun de dire qu'à chaque nouveau développement technologique, on déclare une révolution », répond le professeur Christian Poirier de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), spécialiste des industries culturelles et de l'environnement numérique. « Cela dit, il y a des transformations claires. La prudence demande de bien comprendre les continuités, les discontinuités et les spécificités d'une avancée technologique à l'autre. »

Le recul de trente ans permet de prendre de la hauteur face aux mutations. Les recherches empiriques et qualitatives aussi. Or, selon M. Poirier, les enquêtes centrées sur les dynamiques individuelles permettent de nuancer le portrait du grand bouleversement.

« Il y a des nuances entre l'idée que tout a basculé et celle qu'au fond, c'est du pareil au même, dit-il. On le voit quand on constate que la plupart des opérateurs dans le Web remobilisent des stratégies classiques des industries culturelles des années 1950, 1960 ou 1970. »

C'est le cas de Netflix, qui adopte la très classique option de l'intégration verticale : la compagnie impériale se

met à faire de la production après avoir bouleversé la diffusion. Le film *Roma*, une production netflixienne, ça vous dit quelque chose ? Disney, inversement, va bientôt offrir sa plateforme de mise en *streaming*.

« La question du produit demeure centrale, et le bon vieux modèle de l'abonnement de la chaîne HBO ou du câble, comme chez Illico, marche encore, ajoute le spécialiste de l'INRS. iTunes, c'est un vidéoclub en ligne. Il faut faire attention aux effets de nouveauté. Lorsqu'on creuse, on découvre des redéploiements d'anciennes manières, mais sur le territoire numérique. »

Une révolution !

Jean-Robert Bisaillon, lui, n'a pas peur de parler de révolution. « J'utilise ce terme très souvent », dit le codirecteur de Lattice, le laboratoire de recherche sur la découvrabilité et les transformations des industries culturelles à l'ère du commerce électronique. Il cite des spécificités révolutionnaires du nouvel outil mondial : la bidirectionnalité, l'interaction et le partage des échanges.

« Tout cela signale une rupture, par rapport à l'imprimerie par exemple, explique-t-il. En plus, la numérisation accroît la dématérialisation. Maintenant, quand on crée des exemplaires, théoriquement, il n'y a pas de perte d'information. Ce clonage, qui n'est pas de la simple copie, a d'énormes répercussions sur notre façon de consommer les arts et la culture, mais aussi sur la capacité de rémunérer les créateurs. »

Lui-même issu du monde musical, M. Bisaillon souligne à quel point cet univers a été transformé en trois décennies. « Le livre papier résiste très bien. Les arts visuels aussi. Les arts vivants subissent la concurrence indirecte du Web et des nouveaux médias. Ils pourraient d'ailleurs bien mieux utiliser ces nouveaux moyens de communication. La musique, elle, est facile à numériser et peu lourde. Elle génère des données sur les goûts des consommateurs qui permettent de profiler très finement les individus, les récepteurs. »

D'où la force des services comme Spotify. Cette compagnie suédoise, numéro un de l'écoute de musique en ligne, vient de porter plainte contre Apple devant la Commission européenne pour concurrence déloyale. Les géants s'entrechoquent et la mutation en cours se caractérise aussi par ce gonflement de mégacompagnies internationales. Netflix représente à elle seule 15 % du trafic Internet mondial et dépasse la moitié des téléchargements en soirée dans certains pays. En additionnant des chaînes YouTube ou des services comme iTunes et Amazon Prime, le *streaming* vidéo totalise 60 % de la bande passante. Qui sait où on en sera dans trente ans et ce qu'on retrouvera dans *Le Devoir*, s'il existe toujours, le 13 mars 2049, un samedi...



Une famille musulmane se recueillait près de l'une des mosquées attaquées vendredi en Nouvelle-Zélande. MARTY MELVILLE AGENCE FRANCE-PRESSE

III ATTENTAT DE CHRISTCHURCH

Montréal exprime sa solidarité

MAGDALENE BOUTROS
LE DEVOIR

J'ai honte de voir que plutôt que d'exporter nos valeurs d'ouverture et de générosité, on est en train d'exporter la haine et la violence

HASSAN GUILLET



Réunis au square Victoria pour rendre hommage aux 50 musulmans tués vendredi en Nouvelle-Zélande, quelques centaines de Montréalais ont dénoncé, dimanche après-midi, la montée de l'intolérance, et plus particulièrement la hausse des discours haineux qui abreuvent les tueurs.

« Il y a plusieurs politiciens et journalistes qui bâtissent leur réputation [en misant] sur la haine et l'islamophobie. Ils ne sont pas loin, ils sont parmi nous et ils sont coupables par association », a lancé à la foule Alladin Abou Sharbin, l'un des organisateurs du rassemblement.

« Les mots peuvent être dangereux », a enchaîné l'imam Hassan Guillet. « Les journalistes qui ne surveillent pas leurs mots ont du sang sur les mains, les politiciens qui ne veulent pas prendre leurs responsabilités [en faisant des gestes pour lutter contre l'islamophobie] ont du sang sur les mains », a-t-il clamé.

Présente au rassemblement, la mairesse Valérie Plante a annoncé qu'une surveillance policière accrue sera déployée autour des mosquées de la métropole. Les drapeaux ont été mis en berne à l'hôtel de ville de Montréal, dimanche soir, et les lumières de l'édifice ont été éteintes en solidarité avec les victimes de la tuerie de Christchurch.

Il faut montrer « à ceux et celles qui incitent à la haine, soit par des gestes soit par des mots, que c'est inacceptable. Ce n'est pas le monde dont nous voulons », a-t-elle déclaré.

Plusieurs ont rappelé que le nom d'Alexandre Bissonnette était gravé sur l'un des chargeurs du tueur. « J'ai honte de voir que plutôt que d'exporter nos valeurs d'ouverture et de générosité, on est en train d'exporter la haine et la violence », s'est attristé l'imam Guillet.

Au milieu de la foule étaient d'ailleurs déployées d'immenses affiches à l'effigie des six victimes de la tuerie perpétrée à la grande mosquée de Québec en janvier 2017, toutes flanquées des mots « tué par l'islamophobie ». « C'est comme s'ils étaient là avec nous, mais qu'ils ne pouvaient pas parler, qu'ils ne pouvaient pas exprimer leurs sentiments face à cette haine pour laquelle il y a des gens de tous les horizons, de toutes les origines, de toutes les religions, qui meurent », a évoqué Warda Naili.

Car au-delà d'un crime contre les musulmans, il s'agit d'une atteinte à l'humanité entière, a souligné Abdel Hamid, croisé sur place. « Je n'aime pas parler de communautés. Quand des hommes meurent dans des circonstances pareilles, c'est l'humanité tout entière qui doit bouger. »

Aux côtés des nombreux musulmans rassemblés se trouvaient, entre autres, des juifs. « Nous avons besoin de nous unir et de mettre nos différences de côté », a fait valoir le rabbin Boris Dolin.

Visiblement encore sous le choc, Teri Higgins, une Néo-Zélandaise qui vit à Montréal, portait, dans un mélange de tristesse et de fierté, son drapeau national sur ses épaules. « Je tenais à venir pour exprimer ma solidarité », a-t-elle expliqué.

Des perquisitions en Australie

La police antiterroriste australienne a annoncé avoir perquisitionné lundi matin deux habitations relativement à l'attentat contre les deux mosquées. Ces habitations se trouvent dans l'État de Nouvelle-Galles-du-Sud, dans les villes de Sandy Beach et de Lawrence. Elles sont situées près de Grafton, là où le suspect, Brenton Tarrant, un Australien de 28 ans, a grandi, même s'il a passé les dix dernières années à l'étranger. « L'objectif premier est d'obtenir formellement des éléments pouvant aider la police néo-zélandaise dans son enquête », a expliqué la police australienne dans un communiqué. Elle n'a pas fourni plus de précision sur ce qui l'avait amenée là ni ce qu'elle espérait y trouver. Selon la police australienne, la famille du suspect, qui a été officiellement inculpé pour meurtre samedi, « continue d'aider la police dans ses recherches », et rien ne laisse craindre « une menace actuelle ou imminente ». Agence France-Presse

En Nouvelle-Zélande, tout comme en Australie, au Koweït et au Pakistan, entre autres, l'heure était également au recueillement dimanche. À Christchurch, des montagnes de fleurs et de mots de sympathie sont apparus près des deux mosquées prises pour cible, vendredi, par un suprémaciste blanc.

La première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, qui a fait deux apparitions publiques, un voile noir sur ses cheveux, a annoncé dimanche que les premières dépouilles seraient restituées dimanche soir, et les dernières d'ici mercredi. Des dizaines de tombes étaient en cours de préparation lundi matin au cimetière de Christchurch.

Les 50 victimes sont âgées de 3 à 77 ans. Trente-quatre blessés demeurent hospitalisés.

Dans tout le pays, un élan de solidarité a été observé, avec notamment des millions de dollars de dons et des achats de nourriture destinés aux victimes.

Depuis le drame, plusieurs actes d'héroïsme sont ressortis dans les médias. Abdul Aziz, un Australien d'origine afghane, se trouvait à la mosquée de Linwood avec ses quatre enfants lorsque le tireur y a fait irruption.

L'homme s'est emparé d'un fusil vide laissé par le tueur en lui criant plusieurs fois « Viens par ici ! » dans le but de l'éloigner de la mosquée. « Je voulais juste sauver autant de vies que possible, quitte à perdre la mienne », a-t-il dit à l'AFP.

Abdul Aziz a continué à poursuivre le tireur qui s'enfuyait en voiture avant que celui-ci soit interpellé par les policiers.

Avec l'Agence France-Presse

INTERNATIONALE D'EXTRÊME DROITE. UNE CHRONIQUE DE FRANÇOIS BROUSSEAU. PAGE B 1

La fabrique du Web

Il y a cent et mille exemples de mutations par le Web. La Fabrique culturelle en est une et toute une.

La plateforme purement numérique a eu cinq ans le 11 mars. La créature de Télé-Québec a été fondée à l'origine pour diffuser des vidéos. Elle est maintenant alimentée par dix bureaux régionaux (le plus récent à Montréal), où de trois à cinq pros produisent du contenu multiformat, du texte au multimédia immersif. Les balados viennent d'y arriver avec *La vie secrète des libraires*.

La Fabrique s'associe à quelque 150 partenaires à travers le Québec, dont le Festival Regards qui se terminait dimanche à Saguenay. En cinq ans, le *pure player* a relayé environ 9000 capsules vidéo et contenus divers, dont un bon tiers de productions maison.

« Le Web a permis cette diffusion massive, mais ce que je trouve plus intéressant, c'est la possibilité de parler de contenus plus nichés », dit Jeanne Dompierre, rédactrice en chef de La Fabrique culturelle et jeune romancière (*Dopamine*). « On ne fait pas dans l'actualité culturelle. On ne cherche pas le buzz. Nous sommes sur tout le territoire québécois pour braquer nos caméras et nos micros sur des artistes et des artisans, des créations et des joyaux du patrimoine qui ne rece-

vraient pas normalement tant d'attention médiatique. Le Web permet aussi de trouver le public pour ce contenu niché ».

Certaines diffusions attirent des dizaines de milliers de curieux, d'autres quelques centaines seulement. Le rayonnement déborde largement les frontières, surtout dans la francophonie. La Fabrique a évidemment sa page Facebook.

« Tout le monde est en compétition avec tout le monde pour capter l'attention des gens, et pas seulement sur le Web, dit la rédactrice en chef, elle-même pour ainsi dire née avec Internet. On atteint un temps de saturation. Il en reste juste un peu pour l'audio, les balados. »

M^{me} Dompierre se décrit comme quelqu'un de « très nuancé ». Elle voit bien les immenses avancées positives du Web pour la culture, y compris par la démocratisation des moyens de production et de diffusion, dont la Fabrique n'est qu'un exemple parmi des milliers d'autres. Elle sait aussi que, paradoxalement, la grande numérisation porte aussi en elle le danger d'une uniformisation des contenus et d'un contrôle des données.

« On paye la consommation culturelle avec notre vie privée, résume-t-elle. Avec le Web, nous sommes aussi devenus le produit. »

La fraise

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



De la Nouvelle-France jusqu’au port de Saint-Malo, Jacques Cartier ramena des Naturels, comme furent appelés les premiers habitants du pays. Ils moururent. Du Canada, il rapporta aussi, semble-t-il, des plants de fraisiers. On en prit soin. Ils survécurent. Toutes les variétés de fraises, hormis celles des bois, sont issues de plants des Amériques.

Mais qu’est-ce qu’une fraise ? Pour les amateurs dont je suis, quand la fraise a le goût de la fraise, la vie a celui du bonheur.

De toutes les confitures commercialisées, celles à la saveur de fraise se vendent le mieux. Je dis « saveur de fraise » parce qu’allez donc savoir quelle part de fruits véritables contient pareille gelée sucrée. L’industrie agro-alimentaire a savamment développé des repères. Les arômes sont décuplés par des exhausteurs de goût, des solvants ou d’autres produits. Devant une odeur que l’on attribue à la fraise, nous réagissons en chiens de Pavlov. Les caractéristiques synthétisées par l’industrie nous ont dressés afin que nous les associions à l’idée que nous nous en faisons. À l’injonction d’une forme, d’une couleur, d’une odeur, nous répondons en bavant : ceci est une fraise.

Quand j’ai vu, la semaine dernière, la fraise du D^r Julien se pointer dans l’actualité sans que, pour une fois, elle soit étalée comme une couche de bons sentiments sucrés, je me suis dit qu’on allait enfin se questionner sur ce qu’on nous fait avaler depuis tant d’années à son sujet.

Pensez donc : un homme réputé bon se voit soudain critiqué par son personnel au point de susciter des démissions. Une quinzaine d’employés et d’administrateurs l’ont quitté en claquant la porte. Le tout a donné lieu à des témoignages à charge plutôt troublants, recueillis et publiés par l’irremplaçable Isabelle Hachey. Après avoir nié avec véhémence sa responsabilité, Gilles Julien a fini par présenter ses excuses à ses « employés présents et passés, bénévoles, partenaires et donateurs », mais sans aller jusqu’à reconnaître des gestes d’intimidation ou de harcèlement psychologique à leur égard.

Dans l’étalage des déceptions consécutif à ces révélations, on continue de considérer le D^r Julien essentiellement en fonction de sa personnalité charismatique plutôt que pour ce qu’il me semble avoir toujours été : un puissant révélateur d’un malaise social. Le discours du D^r Julien révèle et reflète en effet cette tendance à croire que le progrès social est désormais une coquille de noix dont il ne convient plus d’espérer, sinon à travers quelques coups d’épée d’individus isolés qu’on nous présente comme de preux chevaliers. Au milieu d’une panne généralisée des grandes espérances politiques, les nouveaux agents de circulation des idées semblent avoir convenus qu’il vaut mieux que chacun accepte le monde tel qu’il est.

Tandis que les gouvernements successifs sabraient à bras raccourcis les programmes sociaux, le bon D^r Julien restait bienveillant. Les bouchers de l’État ne souhaitaient plus soutenir l’universalité, mais une initiative privée comme la sienne était en quelque sorte priée de le masquer. Le D^r Julien pouvait donc demeurer confiant et annoncer à répétition « de bonnes nouvelles » pour son organisme. La vertu qui lui était accordée ne cessait ainsi de servir les intérêts de ceux qui s’employaient à la souligner.

Mais le D^r Julien, s’il avait été le moins conséquent avec ses prétentions d’aider la société, aurait très vivement dénoncé toute cette boucherie présentée comme de la « réingénierie sociale ». Or ce fut le contraire qui se produisit. Encore en janvier 2018, dans un de ses nombreux billets relayés dans *La Presse*, Gilles Julien continuait de parler d’un « État providence au trop plein pouvoir », tout en continuant de se nourrir de sa dépouille.

En matière d’équité sociale, le D^r Julien plaide pour un *statu quo* maquillé de vœux pieux. Alors que les disparités ne cessent de croître, l’instauration de modalités pour assurer une meilleure redistribution des avantages sociaux n’est pas son affaire, dit-il. Le 30 décembre 2015, il écrit : « ce serait subversif et pas très amical de ma part ». Pourquoi critiquerait-il les structures économiques et sociales ? Voyez-vous, poursuit-il, « j’estime trop mes amis pour me lancer dans cette aventure ». D’ailleurs, « on peut penser que nos amis privilégiés s’impliquent dans un changement majeur ». Mais peut-on sérieusement penser que ses « amis privilégiés » arriveront soudain, comme par enchantement, « à se rapprocher des autres de différentes façons pour non seulement influencer la santé de chaque individu mais aussi celle de la société tout entière » ?

Les âmes charitables qui doivent leur éclat aux projecteurs des médias et à la renommée que confère la richesse nous éblouissent. On en oublie alors la valeur inestimable du travail quotidien, souvent ingrat, de toutes ses âmes anonymes dont les actions bonnes auront toujours ce défaut d’être le fait du simple quotidien. Les enseignantes, exténuées, qui œuvrent au milieu de quartiers défavorisés, les travailleurs sociaux oubliés des CLSC, les infirmières et les médecins dévoués qui défendent le système de santé, les acteurs des groupes communautaires, payés avec des piécettes des fonds des tiroirs de l’État, toutes ces personnes, dont le souci des autres repose sur l’action régulière et constante, sur la volonté d’agir pour la société, sont en quelque sorte comme ces fraises que j’aime : ils rendent la vie bonne. Cela sera toujours difficile à accepter pour ceux et celles qui ont les deux mains dans les pots de confitures, fussent-elles artificielles.

Les âmes charitables qui doivent leur éclat aux projecteurs des médias et à la renommée que confère la richesse nous éblouissent



Un élève de l’école Irénée-Lussier, dans le quartier d’Hochelaga-Maisonneuve
JACQUES NADEAU
LE DEVOIR

III ÉDUCATION

Québec renvoie la CSDM à la planche à dessin

Les coûts du projet pour la nouvelle école Irénée-Lussier pour élèves handicapés a explosé de plus de 9 millions de dollars en deux ans

MARCO FORTIER
JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

L’impasse budgétaire entourant la construction d’une nouvelle école pour élèves handicapés dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve n’est pas près de se résorber. Le ministre de l’Éducation estime que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) doit refaire ses devoirs pour combler le manque à gagner de 9,4 millions de dollars en vue d’aménager cet ambitieux projet d’école pour élèves ayant une déficience intellectuelle.

Ceux qui souhaitaient une solution rapide au manque de financement de la nouvelle école Irénée-Lussier devront s’armer de patience. La Coalition avenir Québec a beau avoir promis de doter le Québec des « plus belles écoles du monde », le ministre Jean-François Roberge prévient qu’il est hors de question de combler le trou financier à même le premier budget du gouvernement Legault, qui sera déposé jeudi.

« La CSDM a modifié sa demande initiale autorisée par le ministère, d’où l’écart entre la somme accordée et

celle que la commission scolaire juge nécessaire », a indiqué au *Devoir* Francis Bouchard, attaché de presse du ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

« Le dossier suit son cours, et des échanges ont lieu entre le ministère et la commission scolaire à ce sujet. Le dossier révisé n’est pas encore sur le bureau du ministre, il est donc prématuré de se prononcer à ce stade-ci. Celui-ci l’étudiera avec attention le temps venu », a-t-il précisé.

Un projet hors de l’ordinaire

La présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon, souhaite que le gouvernement approuve au plus vite la construction d’un nouveau bâtiment pour l’école Irénée-Lussier. L’ancien ministre libéral de l’Éducation, Sébastien Proulx, était venu annoncer en grande pompe le projet, en décembre 2016, mais depuis, les coûts ont explosé : le Conseil du trésor a autorisé un budget de 41,05 millions de dollars, mais la facture s’élève désormais à 50,5 millions.

La plus grande commission scolaire du Québec attribue cette augmentation à la surchauffe de l’industrie de la

construction à Montréal et à la complexité du projet. Une école comme celle-là, conçue pour 250 élèves atteints de déficience intellectuelle moyenne ou profonde (dont la moitié a aussi un trouble du spectre de l’autisme), nécessite des aménagements hors de l’ordinaire : espaces élargis pour permettre au personnel de soutien de jouer son rôle auprès des enfants, ascenseur, air climatisé, cuisine professionnelle pour offrir la formation aux élèves plus âgés...

L’aménagement d’un gymnase, qui pourrait profiter à toute la population montréalaise, et non aux seuls élèves de l’établissement, fait partie du projet. La présidente de la CSDM imagine un partenariat avec la Ville de Montréal pour partager les coûts, mais la mairesse Valérie Plante affirme que la Ville n’en a pas les moyens.

« Je ne veux pas minimiser l’importance d’une école, mais la Ville de Montréal a énormément de responsabilités avec des ressources et des revenus somme toute très limités. De prime abord, j’inviterais la commission scolaire à trouver des solutions avec le ministre de l’Éducation. Je pense que c’est là que la clé se trouve », a-t-elle indiqué au *Devoir*.

Compter des pommes... et des roquettes

ÉCOLE

SUITE DE LA PAGE A 1

Terrorisme et éducation

Le groupe armé État islamique a régné durant trois ans sur un large territoire situé à cheval sur l’Irak et la Syrie. Le « califat » est désormais pratiquement dissous sous la pression de la coalition militaire internationale, dont fait partie le Canada, qui a chassé les combattants islamistes du pouvoir. Le groupe EI, qui a revendiqué des attentats partout dans le monde, est considéré comme terroriste par le Canada, les États-Unis, l’Union européenne, les Nations unies et la Ligue arabe.

Dès le début du règne du groupe EI, à l’été 2014, le régime a créé un ministère de l’Éducation inspiré de son projet politique. « Ça s’est fait dans l’urgence, mais ils ont quand même pris soin d’écrire aux parents pour annoncer le nouveau parcours scolaire et justifier leurs choix pédagogiques », explique Olivier Arvisais.

Le ministère a recruté 400 enseignants de religion, qu’il a chargés de rédiger les manuels scolaires du nouveau régime. Dans cette « théocratie totalitaire », tous les enseignants ont dû se « repentir » (ils avaient travaillé pour un système d’éducation mécréant) et faisaient l’objet d’une surveillance par leurs proches.

« La question demeure : qu’est-ce qui s’est passé à l’échelle de la classe quand la porte était fermée ? À quel point les enseignants ont-ils résisté ? Ont-ils

continué d’enseigner en catimini le programme officiel ? [en vigueur dans le reste du pays et sur le territoire du califat avant la prise du pouvoir par le groupe EI] », explique Olivier Arvisais.

Pommes, pizzas, kalachnikov

L’enseignement de la programmation se faisait à l’aide de l’outil pédagogique Scratch, développé par le Massachusetts Institute of Technology (MIT). Les animations montrent des soldats protégeant des puits de pétrole contre l’envahisseur américain.

Les manuels de mathématiques enseignaient aux enfants à compter des pommes, des pizzas, mais aussi des balles de fusil, des roquettes, des chargeurs de kalachnikov ou des prisonniers de guerre. En sciences, chaque chapitre s’ouvre sur une sourate du Co-

Le fait d’avoir une connaissance fine de la doctrine de l’État islamique peut aider à construire des contre-narratifs efficaces contre la radicalisation violente

OLIVIER ARVISAIS



ran. Olivier Arvisais souligne que tous les visages d’humains et d’animaux sont brouillés, conformément à une vision rigoriste de l’islam.

Le système prévoyait des écoles non mixtes, mais tout indique que les filles ont eu peu accès à l’éducation, souligne le chercheur.

Contre la radicalisation

Le professeur Arvisais a été mis sur la piste de l’enseignement dans les écoles du groupe EI par ses contacts dans les milieux diplomatique et humanitaire. De fil en aiguille, lui et son équipe de l’UQAM ont reçu par la poste des centaines de documents scolaires produits par le califat : manuels didactiques, examens, notes de formation des directeurs d’école. Ils ont constaté par la suite que presque tout le programme pédagogique du groupe EI se trouvait en ligne.

Des collègues de l’Université Paris 8 ont contribué au projet en menant des entrevues avec des enseignants syriens et irakiens qui ont trouvé refuge en Europe. Des directeurs d’école qui sont toujours dans la zone de conflit ont aussi accepté de contribuer aux recherches. Olivier Arvisais compte aller en Irak au cours des prochains mois.

« Le fait d’avoir une connaissance fine de la doctrine de l’État islamique peut aider à construire des contre-narratifs efficaces contre la radicalisation violente. On veut aider les Irakiens et les Syriens à retrouver un système d’éducation qui ne fait pas la promotion de la haine, de l’exclusion ou de l’intolérance. »

RECHERCHE ET INNOVATION

Des éoliennes en milieu urbain ?

Un modèle expérimental sera bientôt installé à l'Université Concordia

MAGDALENE BOUTROS
LE DEVOIR

Source intarissable d'énergie verte, les éoliennes sont aujourd'hui cantonnées aux grands espaces, là où les vents soufflent plus fort. Mais Ted Stathopoulos, lui, rêve d'implanter cette technologie verte en milieu urbain.

« L'intérêt d'installer des éoliennes dans les villes, c'est que ça nous permet de produire l'énergie directement là où elle est utilisée », fait remarquer le professeur du Département de génie du bâtiment, civil et environnemental de l'Université Concordia.

Rencontré au Laboratoire d'aérodynamique des bâtiments avec soufflerie, situé au sous-sol de l'EV Building de l'Université Concordia, Ted Stathopoulos parle avec passion de ses études menées sur le vent.

« Le vent est généralement notre ennemi, mais lorsqu'on parle de la dispersion des polluants ou encore de l'énergie éolienne, le vent devient notre ami. Il nous aide à assainir l'air et à produire de l'énergie », note le chercheur.

Le vent, qui fait tourner les turbines, n'a toutefois pas la même vigueur en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour améliorer la performance des éoliennes installées dans les villes, Ted Stathopoulos et son équipe cherchent donc à déterminer les formes optimales que devraient prendre les éoliennes et les meilleurs endroits pour les installer sur les toits des édifices.

C'est à ce moment que la soufflerie à couche limite, située au cœur du Laboratoire d'aérodynamique des bâtiments de Concordia, revêt toute son importance. Dans cet immense tunnel qui génère du vent, le chercheur installe, sur un plateau rotatif, une panoplie de maquettes, représentant des édifices de toutes sortes et sur lesquelles sont ancrées des éoliennes de différentes formes.

« Ça nous permet de simuler la manière dont le vent interagit avec les édifices et les autres structures pour déterminer quel type d'éoliennes est le plus efficace et où il faut les placer », explique M. Stathopoulos.

Actuellement, aucune éolienne n'est en activité à Montréal. Mais bientôt, un modèle expérimental sera installé sur le toit de l'agrandissement du pavillon des sciences appliquées du campus Loyola de l'Université Concordia, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Un projet qui sera rendu possible grâce à une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation.

« On va pouvoir mettre les éoliennes à différents endroits sur le toit de l'édifice pour vraiment étudier leur performance, sur le terrain, avec du vrai vent », ex-

plique le chercheur avec enthousiasme. « On va pouvoir récolter beaucoup de données. Ça va vraiment nous permettre de faire progresser nos recherches. »

Pour l'instant, les éoliennes en milieu urbain ne sont pas prêtes à être commercialisées. « Mais je suis sûr qu'on va les voir un jour à Montréal », soutient Ted Stathopoulos.

Déjà, des modèles expérimentaux ont été installés à Londres et d'autres à Dubaï, dans les tours du Bahrain World Trade Center.

« On s'en va dans cette direction. Ça va arriver. Je ne sais pas quand, mais en poursuivant nos recherches, ça va nous permettre d'atteindre un point où ce sera financièrement viable. J'en suis convaincu. »

Multiple applications

Loin d'être limitée aux recherches sur les éoliennes, la soufflerie à couche limite de l'Université Concordia — la seule du genre au Québec — permet à Ted Stathopoulos et à son équipe d'effectuer une multitude de simulations pour évaluer les effets du vent sur les édifices et, de manière plus générale, sur les villes.

Quel type de pression est exercée par le vent sur les tours de bureaux ? Comment la forme des édifices influe-t-elle sur cette pression ? Qu'arrive-t-il si une fenêtre vole en éclats ? Quel effet a le vent sur les accumulations et la dispersion de la neige dans la ville ? Comment éviter les bourrasques entre les bâtiments ou dans les stationnements ?

Au-delà de la recherche universitaire, l'équipe de Ted Stathopoulos offre également son expertise à des clients externes. Il y a quelques années, lorsque des étudiants de l'Université McGill ont perdu connaissance, en plusieurs occasions, au Pavillon McIntyre des sciences médicales, l'institution s'est tournée vers l'équipe d'ingénieurs.

Ceux-ci ont alors réalisé une maquette de l'édifice et de ses alentours pour vérifier plusieurs hypothèses. « On s'est rendu compte que, certaines journées, selon la direction des vents et avec l'effet du mont Royal juste à côté, les substances toxiques qui étaient déversées vers l'extérieur par le système de ventilation retournaient dans l'édifice par l'entremise des conduits de climatisation », causant les malaises, explique M. Stathopoulos. D'immenses filtres ont donc été ajoutés aux conduits pour assainir l'air dans l'édifice.

La preuve, s'il en fallait une, que le vent peut autant être un allié qu'un ennemi à combattre.

Ce contenu est réalisé en collaboration avec l'Université Concordia.



Selon Ted Stathopoulos, l'implantation d'éoliennes sur le toit de l'Université Concordia dans Notre-Dame-de-Grâce va faire progresser les recherches en permettant d'étudier les performances des éoliennes en situation réelle.

MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

Montréal revêt son manteau vert



Le traditionnel défilé de la Saint-Patrick a débuté dimanche à midi, à Montréal, sur la rue Sainte-Catherine à la hauteur de la rue du Fort. Environ 2500 figurants ont participé à cette 196^e édition, le tout sous un soleil frisquet de fin d'hiver. Le défilé, qui s'est terminé près de la rue Metcalfe au cours de l'après-midi, comptait une vingtaine de chars allégoriques et une quinzaine de fanfares.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Des « similarités claires » entre l'écrasement des deux Boeing 737 Max 8

Les parallèles entre les accidents des compagnies Lion Air et Ethiopian Airlines doivent être approfondis

CHRIS STEIN
À ADDIS-ABEBA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Les données des boîtes noires du Boeing 737 Max 8 qui s'est écrasé le 10 mars en Éthiopie, faisant 157 morts de 35 nationalités, ont mis en évidence des « similarités claires » avec l'écrasement en octobre d'un appareil du même type au large de l'Indonésie, a annoncé dimanche la ministre éthiopienne des Transports.

Des centaines de personnes ont rendu hommage le même jour aux victimes éthiopiennes de l'accident lors d'une cérémonie en la cathédrale d'Addis-Abeba. Dix-sept cercueils recouverts du drapeau éthiopien — huit membres d'équipage et neuf passagers — ont été transportés à travers les rues de la capitale, suscitant une vive émotion chez les proches des victimes.

L'accident en Éthiopie est le second en moins de cinq mois pour le modèle Boeing 737 Max 8, désormais cloué au sol dans de très nombreux pays, dont les États-Unis, sur fond d'interrogations sur les causes de cette catastrophe.

« Lors de l'enquête sur l'enregistreur des paramètres [FDR — Flight Data Recorder], des similarités claires ont été notées entre le vol 302 d'Ethiopian Airlines et le vol 610 de Lion Air », a déclaré la ministre Dagmawit Moges au cours d'une conférence de presse. Ces parallèles doivent « faire l'objet d'une étude plus approfondie ».

Similarités inconnues

La ministre, interrogée à plusieurs reprises par des journalistes sur la question, n'a pas précisé quelles étaient ces similarités. Elle a en revanche indiqué que le rapport préliminaire sur les causes de l'écrasement serait publié dans 30 jours.

Les boîtes noires retrouvées sur le lieu de l'écrasement — le FDR ainsi que l'enregistreur des discussions dans le cockpit — avaient été envoyées en France pour analyse. Dimanche, le Bureau d'enquêtes et d'analyses français a annoncé que « les données contenues

Comme dans le cas de Lion Air, la chute du Boeing d'Ethiopian Airlines a eu lieu peu de temps après le décollage. Les deux appareils ont connu des montées et des descentes irrégulières juste après avoir décollé.

[dans les boîtes noires] avaient été télé-chargées avec succès » et « remises à l'équipe d'enquête éthiopienne ».

Depuis l'écrasement du 10 mars, de nombreux experts et responsables ont évoqué des similarités entre l'accident d'Ethiopian Airlines et celui de l'avion de la compagnie indonésienne Lion Air, qui s'était abîmé en mer en octobre au large de l'Indonésie (189 morts).

Comme dans le cas de Lion Air, la chute du Boeing d'Ethiopian Airlines a eu lieu peu de temps après le décollage. Les deux appareils ont connu des montées et des descentes irrégulières juste après avoir décollé.

Profil similaires

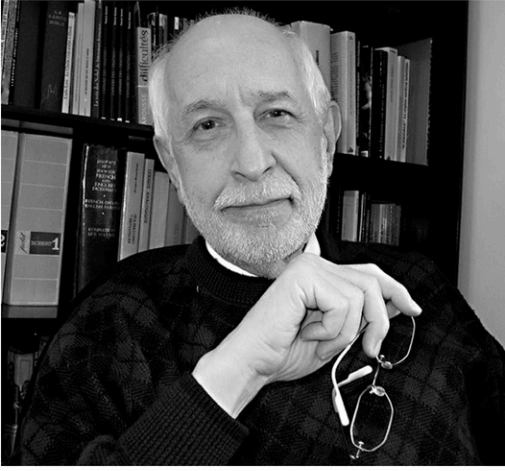
Selon le ministre canadien des Transports, Marc Garneau, des « experts ont comparé le profil [du vol Ethiopian Airlines] avec le profil de Lion Air » et « il y a des parallèles » dans leurs trajectoires et leurs « variations ».

L'enquête sur l'accident de Lion Air a pour le moment mis en cause un dysfonctionnement dans le système de stabilisation en vol destiné à éviter un décrochage de l'avion, le MCAS (Manoeuvring Characteristics Augmentation System).

Le MCAS, conçu spécialement pour les 737 Max en raison de moteurs plus gros et plus lourds que ceux équipant les 737 d'ancienne génération, met l'avion en « piqué » lorsque l'appareil est en décrochage afin de regagner de la vitesse — sur la base d'une appréciation erronée dans ce cas.

Le New York Times a rapporté jeudi que le pilote aux commandes du Boeing 737 Max 8 d'Ethiopian Airlines avait rencontré une situation d'urgence immédiatement après le décollage, demandant d'une « voix paniquée » un retour alors que la vitesse de l'avion augmentait dangereusement.

Des sources proches du dossier ont indiqué vendredi à l'AFP que Boeing devrait modifier dans une dizaine de jours le système MCAS mis en cause dans l'accident de Lion Air, tout en précisant que cette modification ne présageait pas des causes de l'accident d'Ethiopian Airlines.



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Résultats des tirages du : 2019-03-16



09	12	15	16 compl.
20	25	45	



12	19	21	36 compl.
27	37	43	

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$

60888710-01

Prochain gros lot (approx.): 22 000 000 \$



3572636



Résultats des tirages du : 2019-03-15

06	11	25	31	36	41	49 compl.	47
----	----	----	----	----	----	-----------	----



4296407

Prochain gros lot (approx.): 36 000 000 \$

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Souffrant depuis des années d’insuffisance rénale, Michel Savard, comédien et directeur d’audition, est sous dialyse depuis fin 2017 et attend une greffe de rein.
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

III SANTÉ

Patients malades cherchent âmes charitables

La multiplication des campagnes de sociofinancement témoigne d’une faille dans le système de santé public, selon des experts

Financer sa fécondation *in vitro*, se payer un médicament contre le cancer ou une opération hors de prix : de plus en plus de Québécois en appellent à la générosité de leur entourage et de parfaits inconnus en lançant une collecte de fonds sur les réseaux sociaux.

ANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR

B

Ça rapproche le donateur de sa bonne action et ça donne l’idée qu’on a un impact réel sur la vie de quelqu’un, surtout quand on connaît la personne qu’on veut aider, ce qui est généralement le cas

JONATHAN
DESCHÊNES



ien connues des artistes et des entrepreneurs, les campagnes de sociofinancement gagnent en popularité auprès de patients québécois n’ayant les moyens de payer des traitements coûteux pour améliorer leur quotidien, voire sauver leur vie. La méthode fait ses preuves, mais témoigne d’une faille dans le système public de santé, aux yeux des principaux concernés et des experts.

50 000 \$. C’est la somme dont Charles Plourde, 36 ans, atteint d’un cancer du cerveau de niveau quatre, a besoin pour se payer un médicament recommandé par son médecin, remboursé ni par ses assurances ni par la Régie de l’assurance maladie du Québec (RAMQ).

Il a donc lancé il y a dix jours une collecte de fonds sur Facebook, suivant le conseil de son médecin. « Comme mon objectif est de vivre le plus longtemps possible avec mes enfants et mon épouse, je vous demande, bien humblement, de m’aider à payer ce truc qu’on appelle Avastin. Merci de considérer cette demande, qui n’est vraiment pas facile à faire pour moi... »

À peine 12 heures après sa publication, l’objectif était déjà atteint grâce à la générosité de plus d’un millier de personnes : amis, famille, collègues, connaissances, abonnés Facebook ou même de parfaits inconnus. La somme récoltée a même doublé depuis, et il reste encore une quinzaine de jours à sa campagne de sociofinancement.

À la mode

Une méthode par laquelle est aussi passé Simon Jodoin, un ancien joueur de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, en janvier dernier. Souffrant de sévères symptômes de commotions cérébrales, il aimerait bénéficier du système PoNs, un traitement prometteur récemment approuvé par Santé Canada mais qui n’est pas remboursé par la RAMQ. Il lui aura suffi d’une demi-journée pour atteindre son ob-



Charles Plourde, 36 ans, atteint d’un cancer du cerveau de niveau quatre, a lancé une collecte de fonds sur Facebook pour se payer un médicament recommandé par son médecin
SAISIE D’ÉCRAN
FACEBOOK

jectif de 30 000 \$ — soit le coût du traitement de 14 semaines — et même le dépasser.

« Les plateformes sur Internet, créées essentiellement pour permettre de faire des dons, sont populaires. C’est dans l’air du temps ! » souligne Jonathan Deschênes, professeur de marketing à HEC Montréal.

Autrefois, les donateurs passaient par un tiers, tels des organismes caritatifs, pour soutenir une cause. Aujourd’hui, les réseaux sociaux et autres plateformes de sociofinancement permettent un soutien direct à une personne dans le besoin. « Ça rapproche le donateur de sa bonne action et ça donne l’idée qu’on a un impact réel sur la vie de quelqu’un, surtout quand on connaît la personne qu’on veut aider, ce qui est généralement le cas », explique le professeur.

Les collectes de dons dans le domaine de la santé ont aussi la particularité de ramener « la pureté du geste », selon lui. « C’est un don du cœur sans rien attendre en retour, note M. Deschênes. On voit moins ça avec les collectes de fonds pour lancer son entreprise ou sa carrière artistique. Le bénéficiaire des dons, s’il atteint son objectif, va souvent offrir quelque chose en retour à ses donateurs. On entre alors dans la logique du don et contre-don. »

Grand défenseur des organismes de bienfaisance, M. Deschênes reconnaît toutefois qu’appeler à la charité sur les

réseaux sociaux semble efficace et bien plus rapide pour atteindre son objectif. Pour l’instant du moins... « Si tout le monde s’y met, pas sûr que ça marchera autant dans dix ans. »

Mais il n’est pas donné à tout le monde d’avoir recours à une telle méthode. Selon Bryn Williams-Jones, du Centre de recherche en éthique (CRE), cela crée de grandes iniquités puisque seules les personnes à l’aise avec Internet et les réseaux sociaux — ayant idéalement une histoire touchante — peuvent recueillir une importante quantité de dons si facilement.

« Si tu es une vieille madame avec une maladie chronique, qui ne connaît rien à Internet, tant pis, tu ne vas jamais bénéficier de ça, illustre-t-il. Pourtant, cette madame a besoin d’être soignée et a le droit de l’être, comme tout citoyen. »

Un point également soulevé par l’ex-joueur de hockey Simon Jodoin. « J’ai été agréablement surpris d’accumuler autant d’argent, en même temps, je sais que je suis privilégié avec mon réseau, étant une personnalité publique. »

Souffrant depuis des années d’insuffisance rénale, Michel Savard, comédien et directeur d’audition, est sous dialyse depuis fin 2017 et attend une greffe de rein. Le mois dernier, à bout de souffle, il a appelé à la générosité de ses contacts sur les réseaux sociaux. Lui aussi concède que son réseau d’amis,

de connaissances dans le milieu et d’abonnés sur Facebook, l’a grandement aidé à récolter les 20 000 \$ dont il avait besoin.

« En attente d’une greffe que j’espère imminente, les ressources s’amenuisent. Dans cette situation, il m’est impossible de travailler. Il me manque toujours des sous pour vivre décemment et avec le temps, les dettes s’accumulent. Le temps n’est donc plus à l’orgueil, j’ai besoin de votre aide », avait-il écrit.

L’homme de 45 ans a bien essayé de retourner quelques mois au travail, mais « ça a été une catastrophe », sa condition lui a même fait perdre certains contrats. « Je suis tombé deux fois très malade en pleine journée de travail, raconte-t-il. Quand je dirige une audition, j’ai plus de 100 personnes à voir par jour, je ne peux pas m’arrêter en plein milieu. »

« Je n’ai pas l’impression de le mériter cet argent, mais en même temps, j’en ai tellement besoin », poursuit le comédien, encore mal à l’aise avec la situation. Car en tant que travailleur autonome, ses assurances privées lui offrent à peine 300 dollars par semaine pour vivre, ce qui rend le quotidien plus que difficile.

Un système défaillant

« Si on est rendu à devoir se faire soutenir par notre entourage et à laisser les gens dans une situation aussi précaire se débrouiller, c’est que le système n’est plus vraiment public », critique M. Savard.

Le professeur Bryn Williams-Jones abonde dans ce sens. « L’État a la responsabilité de protéger les gens dans le besoin et d’assurer à tous des soins de santé de qualité. Chacun de nous paie des impôts pour que ce système public fonctionne, mais quand vient le temps d’être la personne qui a besoin d’aide, ce n’est plus si simple », s’offusque-t-il.

Et faire individuellement appel à la charité pour se soigner ou survivre n’est pas une solution, à ses yeux, mais plutôt un symptôme du problème.

« Comme État, on a trop investi dans la protection de l’intérêt économique au lieu de prioriser l’intérêt public, comme avoir accès à des soins de santé. »

Un avis partagé par Damien Contandriopoulos, professeur à l’École de sciences infirmières de l’Université de Victoria, qui rappelle que la « maladie est une malchance » et peut arriver à n’importe qui, entraînant des difficultés tant de santé que financières.

Il nuance toutefois ses propos, indiquant que le sujet est difficile à aborder lorsqu’il s’agit de distinguer ce qui est scientifiquement valable de ce qui ne l’est pas. Certains malades sont tellement désespérés qu’ils finissent par croire à des solutions miracles et vont demander de grosses sommes d’argent pour des médicaments ou des traitements dont l’efficacité n’a pas été prouvée.

« Je comprends les gens de vouloir aller jusqu’au bout des possibilités pour guérir, mais parfois, c’est justifié que le gouvernement ne rembourse pas certains types de traitements ou de médicaments. On ne va pas payer avec de l’argent public des charlatans sous prétexte que des gens sont désespérés », laisse-t-il tomber.

DIRECTEUR BRIAN MYLES
Rédactrice en chef Marie-Andrée Chouinard
Vice-présidente du développement Christianne Benjamin

Directeur des finances Stéphane Roger
Chef des technologies Sylvain Coutu

III CONSCIENCE CLIMATIQUE

Au gouvernement
Legault de s'amender

ROBERT
DUTRISAC



Il s'étaient plusieurs dizaines de milliers à manifester pour le climat à Montréal et des milliers d'autres à Québec, Gatineau, Sherbrooke ou Sept-Îles. Des élèves du primaire et du secondaire, des cégepiens, des étudiants, des professeurs, des parents et autres citoyens. On rapporte que la manifestation issue de ce mouvement mondial de grève étudiante pour le climat a réuni 30 000 personnes à Paris. C'est donc dire l'envergure relative des mouvements qui ont eu lieu au Québec. Vendredi, quelque 2000 villes dans plus de 100 pays ont été le théâtre de semblables rassemblements dont l'importance était variable. Mais au Québec, plus qu'ailleurs, peut-on observer, la lutte contre les changements climatiques est un enjeu qui mobilise fortement les jeunes. Et les moins jeunes, doit-on convenir. Il est bon de rappeler la portée politique du message que la jeune Suédoise Greta Thunberg, alors âgée de 15 ans, a lancé à la face des dirigeants réunis en décembre dernier à la 24^e Conférence de l'ONU sur le climat (COP24) : « Vous dites que vous aimez vos enfants [...], mais vous détruisez leur avenir devant leurs yeux », a-t-elle déclaré. La militante ne veut pas de l'« espoir » que serinent aux jeunes les acteurs politiques. « Je veux que vous paniquiez. Je veux que vous ressentiez la peur que je ressens tous les jours. »

Sur fond d'angoisse écologiste, alimentée par la détérioration de la vie sur terre, réelle menace pour l'espèce humaine, Greta Thunberg s'en prend à l'apathie de la classe politique, à sa crainte de devenir impopulaire, à sa propension à mettre la tête dans le sable. Malgré la sévérité de son constat, la jeune militante comprend instinctivement que des solutions existent et que leur application dépend du pouvoir politique. Certes, la menace est planétaire, mais c'est aux nations d'agir. La passivité des uns ne justifie pas l'inaction des autres.

Le gouvernement Legault devrait en prendre bonne note. Il ne peut se réfugier derrière le fait que nombre de manifestants n'avaient pas l'âge de voter, encore que les jeunes qui en ont l'âge exercent peu leur droit de vote. Il ne s'agit pas de sa réélection dans quatre ans, mais d'un enjeu qui dépasse les considérations politiques habituelles.

Les manifestations de vendredi ne sont qu'un exemple parmi d'autres d'un mouvement qui prend de l'ampleur. En novembre dernier, une marche pour le climat a réuni à Montréal quelques dizaines de milliers de personnes, et le Pacte pour la transition, une initiative de Dominic Champagne et consorts, a recueilli au dernier décompte plus de 250 000 signatures. En outre, quelque 300 municipalités ont appuyé la « Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique » qui en appelle à une réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Certains trouveront que ces appels sont alarmistes. Or, à mesure que les années passent, les conséquences du réchauffement climatique se vérifient. Les climatoscéptiques sont confondus : ils n'ont pas plus de crédibilité aujourd'hui que les créationnistes.

Dans ce contexte, le gouvernement Legault est à la traîne. Non seulement la Coalition avenir Québec n'a presque pas parlé d'environnement lors de la campagne électorale, une lacune que François Legault a reconnue, mais son gouvernement, presque six mois après sa victoire, semble pris au dépourvu. Il n'a élaboré aucun plan d'ensemble et n'a proposé jusqu'ici qu'une mesure nécessaire mais limitée, celle de mieux gérer le Fonds vert, avançant à tâtons à la faveur d'une approche à la pièce encore bien floue et poursuivant des objectifs souvent incompatibles avec la réduction des GES. Le projet du troisième lien à Québec est un des exemples de cette contradiction caquiste.

Déposé jeudi de cette semaine, le premier budget du gouvernement Legault donnera une indication de l'importance qu'il entend accorder à la mission environnementale. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et son nouveau titulaire, Benoit Charette, seront-ils cantonnés dans un rôle étripé, sorte de facilitateurs pour leur clientèle que sont les promoteurs privés ? Se verront-ils confier au contraire une mission transversale pour donner l'heure juste sur les impacts des projets et pour en promouvoir d'autres, que ce soit en matière d'étalement urbain et de transport, d'agriculture ou de développement économique ? Dans un contexte de changements climatiques, mais aussi en raison des menaces qui pèsent sur la biodiversité, la production alimentaire, la santé publique et la création de richesse à long terme, la protection de l'environnement n'a rien d'accessoire : elle doit conditionner l'action du gouvernement.



LETTRES

Trudeau : pas à une contradiction près

Une photo publiée dans *Le Devoir* de vendredi, le jour même où des milliers de jeunes se mobilisaient pour le climat, a de quoi faire sourciller. On y voit la ministre canadienne de l'Environnement, Catherine McKenna, poser en compagnie de Steven Guilbeault, qui, après avoir appuyé l'ancien premier ministre Jean Charest, est devenu officiellement « conseiller spécial » du gouvernement Trudeau ! La rencontre avait pour but de discuter d'un supposé « plan climatique » fédéral. Mais le texte ne dit pas s'il a été question du fait que pour soutenir l'exploitation des sables bitumineux, les Canadiens sont devenus propriétaires d'un pipeline qui, en fin de compte, leur coûtera au moins sept milliards de dollars...

Sur son site Web, le même jour, *Le Devoir* diffusait une autre photo beaucoup plus éloquente mettant en vedette une jeune manifestante tenant une affiche sur laquelle était écrit : « Les calottes sont cuites ». Michel Prévaille
Montréal, le 15 mars 2019

Inclure le public

J'étais ce soir [jeudi] au débat du *Devoir* « Art vivant, public absent ? » qui, même s'il était bien intentionné avec des panélistes forts intéressés-

sants, n'en a abordé que superficiellement le thème. Dommage, le sujet est certainement pertinent.

En art visuel, les vernissages accueillent nombre d'artistes, quelques parents et amis, mais très peu de public. À l'heure où l'on s'interroge sur l'attitude du public à trouver trop normale la culture gratuite, on devrait aussi se demander si on ne l'a pas trop endormi en lui laissant croire qu'une brillante élite veillait au grain pour répartir les budgets vers les individus et les projets les plus méritants, et ce, sans jamais lui demander son avis. Si on espère voir revenir le public dans la culture, il faudra lui faire confiance, l'inviter au débat, le laisser choisir et l'intégrer aux jurys qui octroient les budgets.

François Hudon
Le 15 mars 2019

Le déni

Si le Parti québécois ne doit pas disparaître — ça semble être le souhait du *Devoir* —, alors le péquisme, lui, doit certainement mourir car il est la cause première de son propre déclin depuis un bon moment déjà. Catherine Fournier l'a très bien compris. Et le péquisme se résume en un seul mot : le déni. Le PQ a raté toutes les occasions depuis bientôt 24 ans de se faire face, c'est-à-dire de reconnaître les raisons profondes qui l'empêchent de défendre son option. C'est avec un mélange d'incrédulité, de désarroi et de profonde frustration que j'ai observé ce parti

refuser de reconnaître ses peurs, ses doutes, son manque de confiance, sa peur de faire peur, ses tendances victimaires, voire sa honte. Au lieu de se regarder lui-même dans le miroir, il a cherché un sauveur. Tout s'est passé comme s'il avait souhaité l'émancipation de son peuple sans passer lui-même par l'étape incontournable, essentielle, de sa propre émancipation. On ne se décolonise pas en faisant semblant d'être au-dessus de cette condition. On la reconnaît, on l'assume ; on va à la racine de son propre mal, et on le dépasse. C'est la grande différence entre les souverainistes d'ici et ceux d'ailleurs : les souverainistes catalans, écossais et autres ont entrepris leur émancipation intérieure, ils ont une maturité qui fait défaut ici.

Quand j'ai vu l'effondrement du PQ aux dernières élections, moi qui ai pourtant voté pour ce parti, j'ai senti un soulagement : enfin, l'agonie était finie, le parti qui devait incarner la fierté québécoise, mais qui est devenu le miroir insupportablement fidèle de tous les complexes du Canadien français, sortait de scène. On ne peut alors blâmer certains indépendantistes décomplexés (et fatigués) de vouloir repartir à neuf. Comme on a refusé le courageux examen de conscience ou la thérapie, il n'y a pas eu de guérison. Sans guérison, il y a mort certaine. Comme on dit en France, il faut repartir sur de nouvelles bases... saines.

Benoît LeBlanc
Brossard, le 15 mars 2019

LIBRE OPINION

Le parti pour l'unité existe déjà

Denis Trudel
Comédien

Un autre branle-bas de combat dont le mouvement indépendantiste a le secret cette semaine. Une députée quitte le Parti québécois disant ne plus croire à la capacité du parti de rassembler. Elle considère (comme bien d'autres) que le PQ n'est plus le véhicule privilégié pour amener le Québec vers l'indépendance. Triste constat. Vraiment.

Le PQ vit une réalité un peu schizophrène, car il est de loin le parti avec la base la plus nombreuse (autour de 75 000 membres) et une des plus dynamiques. D'un autre côté, malgré une campagne solide, un communicateur hors pair à sa tête et un programme pragmatique, les résultats de la dernière élection ont été catastrophiques.

Que faire maintenant ? Jean-Martin Aussant est arrivé à peu près à ces constats il y a quelques années. Il a décidé de fonder un nouveau parti. Sans moyens et avec un idéalisme et une fougue

admirables, les quelques milliers de jeunes (et moins jeunes) qui l'ont suivi sont allés chercher une maigre, mais tout de même spectaculaire, proportion de 2 % du vote. Ce parti est désormais parti chez... QS. De plus, relancer l'aventure d'un nouveau parti suppose que, dans les premières années, les ennemis à abattre seraient nos frères, sur les terres desquels il faudrait d'abord chasser : le PQ d'abord et QS ensuite. Voulons-nous vraiment perdre les deux prochaines élections en guerre fratricide sous les regards amusés de nos vrais ennemis ? Qu'est-ce qui a changé depuis 2012 qui nous laisserait espérer un résultat différent ? Rien, évidemment !

Alors quoi ? Le maître mot en cette période devrait être l'unité. Pas trois partis évidemment. Pas deux non plus. Un seul, et il existe déjà. Je pense que la meilleure stratégie pour espérer continuer à rêver à court terme au pays est de se joindre à Québec solidaire. J'entends déjà les commentaires : ils

Les grands objectifs de QS sont partagés par tous les péquistes et par une bonne partie de la population du Québec d'ailleurs. Reste à déterminer les moyens... Mais parlons-nous !

ne sont même pas indépendantistes et leur plate-forme est loufoque ! Peut-être, mais imaginez un peu l'impact que pourrait avoir sur ce parti l'arrivée massive de 75 000 indépendantistes (les membres du PQ qui achèteraient une carte de membre de QS) en plus des 9 députés prêts à gommer les quelques irritants du programme de QS. Le PQ a une plus grosse armée que QS, utilisons-la ! Évidemment, cela demanderait de la dis-

cipline et un plan de match solide. Mais de toute façon, QS, en se rapprochant du pouvoir, va probablement opérer une migration vers le centre de l'échiquier politique de manière naturelle. Cette opération contribuerait seulement à accélérer un processus politique presque inéluctable.

« Oui, mais la moitié de leur électorat n'est pas indépendantiste » ! Et alors ? Ils sont progressistes. Nous aussi. On peut se comprendre. Et voici un électorat « prenable ». De toute façon, pour arriver au pays, il faudra en convaincre quelques centaines de milliers d'autres. Commençons par les plus « sensibles » à la cause.

En fait, les grands objectifs de QS (plus d'égalité homme-femme, plus d'environnement, moins de pauvreté, meilleur accès aux services de santé, plus de culture) sont partagés par tous les péquistes et par une bonne partie de la population du Québec d'ailleurs. Reste à déterminer les moyens... Mais parlons-nous !

Québec solidaire est désormais le dépositaire du rêve et en politique aussi (et même surtout), le rêve est essentiel. Et pour ma part, je crois à la foi indépendantiste des leaders de ce parti. Et je pense que le problème le plus fondamental est d'accepter que, désormais, le parti qui peut le plus nous amener au pays est un parti pour lequel ce n'est pas la priorité.

Évidemment, cela demandera du doigté, une sensibilité, de l'abnégation et de la diplomatie. Mais l'enjeu est à ce prix. Mais rappelons-nous que l'indépendance n'appartient à personne. C'est une valeur en soi. Et c'est une valeur progressiste.

Maintenant, autant je suis convaincu que c'est la solution la plus simple, la plus rapide et la plus réalisable, autant je suis convaincu que, pour toutes sortes de mauvaises raisons, ce n'est pas ce qui va arriver au Québec dans les prochaines années. Mais je serai de tout cœur aux côtés de toute initiative un peu crédible. Car il y a urgence. Unité, s'il vous plaît !

Directeur de l'information **Florent Daudens**
Adjoints **Paul Cauchon**, **Véronique Chagnon**,
Valérie Duhaime, **Louis Gagné**

Adjoints **Jean-François Nadeau**,
Dominique Reny, **Louise-Maude Rioux Soucy**
Directeur de la production **Christian Goulet**

III SANTÉ

Un autre débat mal engagé entre Ottawa et Québec

Les ressources doivent viser l'accessibilité aux services diagnostiques du système public

M^e Marco Laverdière

Avocat, et chercheur associé de la Chaire de recherche du Canada sur la culture collaborative en droit et politiques de la santé de l'Université de Montréal

L'échange de correspondance des derniers mois entre la ministre fédérale de la Santé, M^{me} Ginette Petitpas Taylor, et son homologue du Québec, M^{me} Danielle McCann, concernant les examens diagnostiques facturés aux patients dans le secteur privé, est une énième escarmouche entre Ottawa et Québec concernant le financement et la couverture des services de santé. Et malheureusement, c'est un débat bien mal engagé sur le plan juridique, mais peut-être aussi sur le plan politique.

D'abord, suivant ce qui a été rapporté de la lettre de la ministre McCann, on peut noter que le fait que le Québec ne reconnaisse pas la « légimité » de la Loi canadienne sur la santé (LCS) ne change pas grand-chose au fait que celle-ci s'est appliquée et devrait continuer de s'appliquer, malgré tout, aux fins des transferts fédéraux en santé, dont le Québec ne peut manifestement se passer. Par ailleurs, rien n'indique que les Québécois n'adhèrent pas à l'objectif de la LCS, soit le maintien d'un système public permettant à chacun d'obtenir des services de santé en fonction de ses besoins plutôt qu'en fonction de sa capacité de payer. Cet objectif se trouve d'ailleurs inscrit, de différentes façons, dans les lois québécoises concernant le financement et l'organisation des services de santé. Du reste, on a pu observer que l'adhésion de la population à cet objectif s'est manifestée au cours des dernières années, dans le dossier des frais accessoires. Sous la pression d'Ottawa et d'une menace d'actions judiciaires fondées sur la LCS, mais sans doute aussi en tenant compte de l'humeur de l'électorat re-

flété par les positions exprimées par les différents partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, le gouvernement du Québec a décidé de corriger le tir et de mettre fin, pour l'essentiel, aux frais accessoires facturés par des médecins et par d'autres professionnels participant au régime public.

Or, ce qui était vrai dans le cas des frais accessoires aux termes de la LCS, ne l'est pas nécessairement dans le cas des examens diagnostiques rendus au privé et facturés aux patients. Dans ce dernier cas, c'est la position exprimée par la ministre Petitpas Taylor, dans sa lettre d'août 2018, qui laisse perplexe. Ainsi, son affirmation selon laquelle « tous les frais imposés aux patients pour ces services contrevennent à la Loi canadienne sur la santé » n'apparaît pas compatible avec le texte même de la LCS, ni avec l'interprétation que pourraient en faire les tribunaux, si on considère les propos suivants que tenait en 2005 la juge Marie Deschamps, de la Cour suprême du Canada, dans la désormais célèbre affaire Chaoulli (2005 CSC 35, par. 16 et 17) :

« La Loi canadienne sur la santé ne prohibe pas les services de santé privés, pas plus qu'elle ne fixe de balises quant à la durée de l'attente susceptible d'être jugée compatible avec les principes qu'elle énonce, particulièrement celui de l'accessibilité réelle. [...] La Loi canadienne sur la santé ne constitue donc qu'un cadre général, qui laisse une large marge de manœuvre aux provinces. [Il] existe plusieurs façons d'aborder la dynamique secteur public/secteur privé sans recourir à une prohibition. »

Concrètement donc, pour se conformer à la LCS et bénéficier des transferts fédéraux en santé, le Québec doit assurer un accès satisfaisant à une gamme de services diagnostiques et thérapeutiques médicalement nécessaires, sans frais accessoires ou modérateurs, soit notamment les services

hospitaliers et les services médicaux couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

De fait, la LCS ne prévoit pas vraiment d'interdiction ou de restriction quant à l'existence d'une offre parallèle de services privés, aux frais des patients. Par exemple, depuis la création du système de santé québécois, au début des années 1970, la Loi sur l'assurance maladie prévoit la possibilité pour des médecins de prendre le statut de « non participants » au régime public d'assurance maladie, leur permettant ainsi de rendre des services médicaux aux frais du patient, sans possibilité de remboursement auprès de la RAMQ. Alors qu'il s'est agi d'un phénomène plutôt marginal pendant plusieurs années, le nombre de médecins non participants connaît une certaine croissance ces dernières années. Or, à ce jour, personne n'a laissé entendre que la LCS faisait immédiatement obstacle à ce phénomène et on comprendrait donc mal pourquoi ce serait différent dans le cas des examens diagnostiques offerts à l'extérieur du système public, aux frais des patients.

Finalement, pour éviter un nouveau débat stérile avec, au pire, d'éventuelles contestations judiciaires contre-productives, et afin de tenir compte d'une adhésion assez large dans la population aux principes d'universalité et d'accessibilité qui sont inscrits dans la législation fédérale et québécoise en matière de santé, on peut souhaiter que l'énergie et les ressources d'Ottawa et de Québec soient orientées vers le rehaussement de l'accessibilité aux services diagnostiques financés par le système public, de façon à ce que toute la population puisse en bénéficier. Ainsi, si la « deuxième vitesse » en cette matière devait continuer à exister, il y aurait alors plus de chances qu'elle demeure un phénomène marginal.

III TÉLÉVISION

Nos chaînes spécialisées sont en danger

L'autorité réglementaire ne souhaite pas encourager l'innovation et la concurrence

Pierre Karl Péladeau

Président et chef de la direction de Québecor

Le système de radio-diffusion est brisé, et la situation doit changer. C'est la survie de notre identité culturelle qui est en jeu.

Que l'on pense à TVA Sports, à LCN, à addikTV ou à CASA, l'énorme intérêt des Québécois pour les chaînes télé spécialisées de Groupe TVA ne se dément pas. Nous sommes fiers d'y proposer des contenus spécialement choisis et créés pour les téléspectateurs, en fonction de leurs goûts et de leurs attentes. Cependant, comme partout ailleurs, la révolution numérique et la mondialisation vulnérabilisent une réalité déjà fragile, marquée par de profondes iniquités entre les joueurs de l'industrie, encore assujettie à une réglementation de plus en plus obso-lète. Aujourd'hui, l'avenir de nos chaînes est en péril.

Il faut d'abord comprendre que, pour se financer, toutes les chaînes spécialisées reçoivent des revenus d'abonnements provenant des différents télédistri-buteurs, comme Telus, Bell ou Vidéotron. Or, la réglementation fait en sorte que ces revenus d'abonnements ne correspon-dent plus à la valeur de nos chaînes, mais favorisent malencontreusement un seul joueur dominant, Bell, qui reçoit 49 % de la part des revenus d'abonnements payés par l'ensemble des télédistributeurs.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Les chaînes spécialisées que Bell détient aujourd'hui — d'ailleurs acquises en grande partie à la suite de la transaction controversée avec Astral — ont fait leur apparition dans le paysage télévisuel canadien il y a plus de trente ans. Ces chaînes bénéficiaient alors d'un monopole et de protections régle-mentaires leur conférant des avantages concurrentiels et tarifaires. Au tournant des années 2000, TVA a innové en créant de nouvelles chaînes spéciali-sées, apportant un vent de changement et de diversité dans l'industrie. Depuis, leur popularité ne cesse de croître. En revanche, les parts d'écoute et le nom-bre d'abonnés des chaînes de Bell sont en décroissance. Malgré ces faits, mal-gré ces chiffres, les revenus d'abonne-ments de Bell augmentent, et ce, en rai-son d'un héritage monopolistique qui n'a plus raison d'être aujourd'hui.

Plus concrètement, comment expli-quer les augmentations des tarifs de dis-tribution de Bell alors que ses parts d'écoute, au Québec, ont chuté de 6 parts de 2014 à 2018 ? Au contraire, pour la même période, comment comprendre que la croissance de 5 parts pour les chaînes spécialisées de Groupe TVA ne se traduit pas par un ajustement significa-tif des revenus d'abonnements versés par les télédistributeurs ? Comment expli-quer qu'avec des investissements compa-rables à RDS, TVA Sports reçoit près de 40 % moins de revenus d'abonnements ? Comment aussi expliquer que LCN, la chaîne spécialisée la plus regardée au Québec avec 2,1 parts de marché de plus que RDI, obtient un tarif inférieur ?

La réponse est tristement claire : l'au-torité réglementaire ne souhaite pas encourager l'innovation et la concu-rrence, mais préfère protéger les privi-lèges historiques des anciens mono-poles. Et ces iniquités ont des consé-quences néfastes sur la pérennité de nos chaînes et de nos contenus.

Il est impératif de rééquilibrer les tarifs de distribution de l'ensemble des chaînes spécialisées, non pas en se basant sur les tarifs historiques, mais en fonction de la juste valeur marchande de chaque chaîne, établie selon des critères objectifs tels que la popularité des services. Ainsi, il faut baisser les tarifs des chaînes qui ne sont pas ou peu regardées par les télé-spectateurs et récompenser les chaînes les plus performantes. Le consommateur n'a pas à payer plus cher pour ses chaînes, c'est à l'industrie de s'adapter.

Avant d'atteindre le point de rupture, nous lançons aujourd'hui un signal d'alarme, par le biais d'une vaste cam-pagne d'information (justevaleur.ca). Le système de radiodiffusion est brisé, et la situation doit changer. C'est la sur-vie de notre identité culturelle qui est en jeu, affectant par le fait même notre capacité à produire du contenu qui nous ressemble et qui nous rassemble. Il y a urgence à agir !

III ALIMENTATION ET PUBLICITÉ

Projet de loi S-228 : un vote qui tarde

Le Sénat doit accélérer le processus. Nos enfants et nos familles le méritent.

Tony Dean

Sénateur indépendant depuis novembre 2016

Le Sénat joue un rôle déterminant dans l'élaboration des politiques publiques qui façonnent notre pays. Pourtant, plusieurs projets de loi d'initiative parle-mentaire subissent le contrecoup du théâtre politique de l'année électorale.

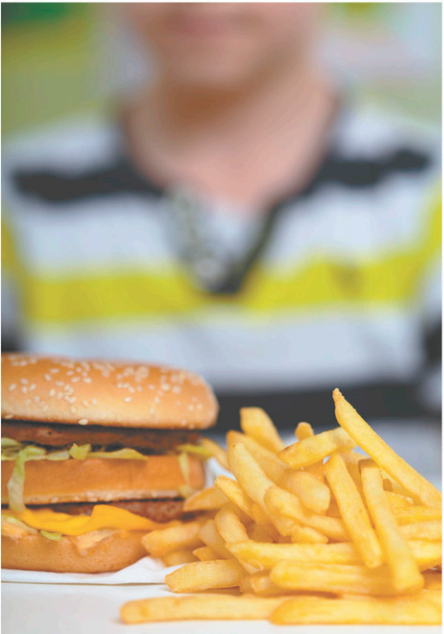
Ces derniers mois, il est clair que cer-tains collègues ont affiché leurs cou-leurs en retardant stratégiquement l'adoption par le Sénat de projets de loi mûrement réfléchis, visiblement pour que ceux-ci meurent au feuilletton à la dissolution du Parlement plus tard cette année.

À l'heure actuelle, il est difficile de nous assurer que les textes législatifs sont tous étudiés en profondeur. D'ailleurs, cer-tains projets de loi — notamment ceux émanant du gouvernement qui visent à modifier la réglementation de l'énergie et la réglementation des armes à feu — accusent des retards à la Chambre des communes et en comité. D'autres, qui ont parfois déjà fait l'objet d'un examen pointu, sont la cible de discours partisans de plus en plus enflammés.

Le projet de loi S-228 en est un parfait exemple. Déposé en septembre 2016 par l'ancienne sénatrice conservatrice Nancy Greene Raine, il vise à protéger nos enfants en restreignant la publicité alimentaire qui les cible.

Ce projet de loi est déterminant puisque les aliments et les boissons à teneur éle-vée en sucre, en sel et en gras saturés sont largement responsables de la crise sani-taire que connaît le pays. Plusieurs ayant passé leur vie à consommer des produits hautement transformés, nos enfants sont particulièrement vulnérables à des types de publicité.

Les enfants sont bombardés de publi-cités de produits de faible qualité nutri-tive, et ce, sur divers fronts. Le texte de



Ce projet de loi vise à protéger nos enfants en restreignant la publicité alimentaire qui les cible.

ISTOCK

loi, qui attend l'approbation du Sénat, ré-glementera la publicité destinée aux en-fants de 12 ans et moins — les comman-dites sportives n'étant pas touchées.

En l'espace de deux ans et demi, le projet de loi S-228 a été étudié, débattu et approuvé par le Sénat et la Chambre des communes. Il a aussi fait l'objet d'un examen à deux reprises en comité — j'y ai moi-même participé alors que j'étais membre du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Après d'importants amendements, le projet de loi est maintenant de retour au Sénat pour approbation finale. Comme il est largement appuyé, on s'attendait à ce que le vote définitif soit imminent. Or cela n'a pas été le cas. Il est entre les mains du Sénat depuis

cinq mois, et les deux premières se-maines de séances se sont écoulées sans qu'on mentionne la tenue d'un vote avant l'ajournement préélectoral.

Si le Sénat est un acteur moderne et important de notre processus législatif, il se doit de fonctionner efficacement en consacrant le temps nécessaire pour améliorer d'importantes lois et en adoptant rapidement les projets qui ont franchi toutes les étapes nécessaires, comme le S-228. Cette bonne gérance, nos enfants et nos familles la méritent.

En juin 2016, le projet de loi C-14 sur l'aide médicale à mourir a perturbé les pratiques habituelles du Sénat et a ainsi inspiré, à son avantage, une planification judicieuse des débats. C'était avant ma nomination, mais j'ai suivi les débats de près, comme des millions de personnes. Ce projet historique et fructueux a mis en lumière la capacité des sénateurs à collaborer efficacement pour protéger les intérêts de la population.

De même, l'an passé, j'ai milité pour qu'un processus semblable soit appli-qué aux débats concernant le projet de loi C-45 sur la légalisation et la régle-mentation strictes du cannabis. Les di-rigeants se sont entendus sur des échéanciers précis, et les débats, orga-nisés autour de thèmes, donnaient am-plement l'occasion aux sénateurs d'étayer leurs points. Plutôt que d'être limités, les amendements étaient re-groupés par sujet. Cette approche était transparente et efficace.

À l'approche de mai, le Sénat devrait songer à adopter à nouveau ce proces-sus moderne avant la prochaine cam-pagne électorale. À tout le moins, les sénateurs devraient fixer les échéan-ciers des votes de lois qui ont déjà été examinées à fond et approuvées — des projets de loi importants, déterminants et non partisans qui amélioreront considérablement la santé publique, comme le S-228.

La renaissance du Bloc québécois

BLOC

SUITE DE LA PAGE A 1

Le chef, Yves-François Blanchet, rejette lui aussi l'idée que la refondation n'ait accouché que d'une souris, puisque les priorités du parti restent les mêmes. « Ce n'est pas parce qu'on se donne le droit de tout changer qu'on se donne l'obligation de tout changer », a-t-il fait valoir en point de presse au terme du congrès dimanche. Le chef préfère, lui, parler de « renouvellement ». « C'est du nouveau monde, des nouvelles idées, sans renier ce qui appartenait au passé. »

Et en invitant tous les militants à participer à cette refonte des principes du parti, le Bloc a changé sa façon de concevoir son programme pour qu'il vienne de la base. Une victoire en soi, souligne Camille Goyette-Gingras.

Cap sur la souveraineté

Une nouveauté s'inscrit toutefois au programme du Bloc : un chapitre entier porte sur les positions qu'adopterait le Québec s'il devenait un pays. Près de la moitié des résolutions établissent ainsi qu'un Québec souverain aurait un système politique républicain ; il renierait le serment à la reine et la monarchie ; il hausserait le salaire minimum, instaurerait la gratuité scolaire en enseignement supérieur, restaurerait un tarif unique minime aux centres de la petite enfance ; et Télé-Québec remplacerait Radio-Canada comme diffuseur national, muni d'une chaîne d'information continue et de bureaux régionaux. Les bloquistes ont également appuyé la création d'un État palestinien.

Cette feuille de route pour un Québec indépendant a été conçue en guise de « compromis » pour les bloquistes qui réclamaient une promotion plus affirmée de l'indépendance, a-t-on expliqué en coulisses. La semaine dernière, quelques militants affirmaient justement au *Devoir* qu'ils travaillaient à la création d'un nouveau parti indépendantiste transpartementaire, déçus du manque de mordant du Bloc à l'heure actuelle.

Dans la salle du congrès, cependant, une poignée de délégués étaient mal à l'aise de voir le parti se prononcer de façon si détaillée. « C'est enlever la légitimité au processus d'assemblée constituante », a notamment déploré un délégué de Portneuf. « On est bien conscients qu'on ne dictera jamais à Québec quoi faire », a rétorqué le président du parti, Yves Perron. « Ce sont des suggestions. C'est un outil pour faire la promotion de l'indépendance tout le temps, sur toutes les tribunes, comme les membres de notre parti nous l'ont demandé au printemps dernier », a-t-il argué, en évoquant le débat qui avait sévi sous la direction de Martine Ouellet. La chef et ses partisans voulaient une promotion plus affirmée de la souveraineté, tandis qu'une majorité des députés et un pan des militants préféraient que le Bloc fasse aussi la défense des intérêts du Québec pour ainsi convaincre du bien-fondé de son projet de société.

Au terme de deux jours de débats, le Bloc québécois clamait mission accomplie. « Nous avons réussi ! Le Bloc vient de quitter définitivement les chroniques nécrologiques », s'est réjoui M. Blanchet, qui a assisté à toutes les délibérations.

Le ralliement après la chicane

Cette volonté de réconcilier les deux factions du Bloc québécois était bien visible, tout au long de la fin de semaine. Le discours d'ouverture du chef était en outre résolument indépendantiste, pour donner le ton et ainsi couper l'herbe sous le pied de militants qui auraient pu vouloir prendre le micro pour critiquer la direction du parti, a avoué un stratège.

Yves-François Blanchet a ainsi assuré que, d'ici à ce que le Québec tienne un nouveau référendum, les bloquistes feront la pédagogie du projet. « Nous allons porter le ballon et le protéger. Nous appellerons à la patience. Et le moment venu, ce ballon, il va de nouveau être entre vos mains à Québec pour le dernier mètre, le dernier but : la victoire, a-t-il fait valoir samedi. Le Québec se portait mieux quand sa voix à Ottawa était indépendantiste. Elle va le redevenir. » Les bloquistes ont même eu droit à une visite surprise de Gilles Duceppe, venu fouetter les troupes à son tour, à sept mois des élections.

Au terme de deux jours de débats, le Bloc québécois clamait mission accomplie. « Nous avons réussi ! Le Bloc vient de quitter définitivement les chroniques nécrologiques », s'est réjoui M. Blanchet, qui a assisté à toutes les délibérations.

La convergence attendra

Bien qu'ils aient semblé se réconcilier quant au double mandat de leur parti, les bloquistes ne sont pas pour autant entendus pour prôner la convergence des troupes indépendantistes.

Le « principe de neutralité et de réserve » lors d'élections provinciales a été rejeté à deux reprises. Camille Goyette-Gingras avait pourtant reçu de gros applaudissements en martelant que le « véritable adversaire » n'est pas le nationaliste qui a voté pour la Coalition avenir Québec ou Québec solidaire. Patrice Vachon, de l'exécutif de Québec, qui avait appuyé Québec solidaire en octobre dernier, a quant à lui livré un vibrant plaidoyer en disant s'être senti « trahi » chaque fois que le Bloc appuyait le PQ. Mais en vain. La majorité des bloquistes ont préféré laisser le soin aux péquistes et aux solidaires de régler cette question.



Avant son arrivée au pouvoir, la CAQ avait une position ambiguë dans ce dossier. En juin 2016, 7 des 20 députés caquistes s'étaient opposés à l'adoption de la Loi sur l'immatriculation des armes à feu. JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

150 JOURS DE GOUVERNEMENT CAQUISTE

À la droite de la CAQ

La CAQ « appliquée » est bien loin de la CAQ espérée par les électeurs, selon la vice-présidente du parti conservateur du Québec, Jessie Mc Nicoll

Quel bilan dresser des premiers mois du gouvernement de la CAQ? Est-il à l'image de ce que ses partisans espéraient ? Le Devoir est allé à la rencontre de sa base d'hier et d'aujourd'hui. Dernier d'une série de trois textes.

ISABELLE PORTER
MARCO BÉLAIR-CIRINO
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Si la Coalition avenir Québec (CAQ) continue de gouverner plus au centre qu'à droite, comment ses partisans les plus conservateurs réagiront-ils ? À qui cela pourrait-il profiter ?

Aux dernières élections, le Parti conservateur du Québec (PCQ) n'a obtenu que 1,46 % des votes, derrière le Parti vert et à des années-lumière de la Coalition avenir Québec.

Une partie des gens qui ont voté CAQ se sont « fait avoir », soutient le chef du PCQ, Adrien Pouliot, 150 jours après la formation du Conseil des ministres caquiste. « Il y a des gens qui ne voulaient pas juste un changement de visages, mais du changement dans la façon de gérer, dans le rôle de l'État, dans le poids de la fonction publique, le poids des impôts, de la réglementation... », avance-t-il.

Son parti défend l'idée d'un « vrai gouvernement de droite », qui réduirait les impôts, mais mettrait aussi la hache dans les subventions aux entreprises privées.

Or ses partisans les plus visibles et audibles, depuis quelques mois, ne parlent pas d'économie, mais d'un tout autre dossier : le registre des armes à feu. La vice-présidente du parti, Jessie Mc Nicoll milite activement dans le collectif « Tous contre un registre québécois des armes à feu ». Son conjoint, Guy Morin, qui s'est porté candidat dans Portneuf lors des dernières élections générales, est aussi l'une des figures de proue du mouvement anti-registre au Québec.

Dans une vidéo diffusée sur la page Facebook du groupe, M^{me} Mc Nicoll enjoignait récemment aux chasseurs de participer au prochain congrès du PCQ, à la fin avril. « Le flou que la CAQ a laissé en campagne électorale face au registre des armes à feu a suscité beaucoup d'espoir chez un grand nombre d'électeurs, principalement en région », souligne M^{me} Mc Nicoll dans un bref échange écrit avec *Le Devoir*. « Je m'implique tant avec Tous contre un registre qu'avec le PCQ. La grogne est palpable, et j'en profite pour faire connaître la position de notre Parti sur la question », précise-t-elle.

Avant son arrivée au pouvoir, la CAQ avait une position ambiguë dans

ce dossier. En juin 2016, 7 des 20 députés caquistes s'étaient opposés à l'adoption de la Loi sur l'immatriculation des armes à feu : Éric Caire (La Peltrie), Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), André Lamontagne (Johnson), Chantal Soucy (Saint-Hyacinthe), André Spénard (Beauce-Nord), Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et François Paradis (Lévis). L'ex-députée adéquiste et caquiste Sylvie Roy (Arthabaska) était aussi du nombre.

« Personnellement, je pense qu'un gouvernement caquiste était la meilleure chose qui pouvait arriver au PCQ. La CAQ « appliquée » est bien loin de la CAQ espérée par les électeurs », avance aussi M^{me} Mc Nicoll.

Chroniqueur radio

M. Pouliot voit d'un bon œil la mobilisation contre le registre qui se poursuit. « Il y a vraiment beaucoup de gens qui sont contre ce registre-là », dit-il, tout

Je ne crois pas qu'il y ait au Québec un marché pour un parti conservateur qui n'est pas nationaliste. La seule droite qui marche au Québec, c'est la droite nationaliste [...] Il y aurait peut-être un danger s'il y avait un parti conservateur fort au niveau provincial, un parti de droite qui pourrait ramasser cet électorat-là. Mais en ce moment, il n'y a personne. Donc la CAQ peut vraiment ratisser très large.

YOURI RIVEST



en mentionnant qu'un grand nombre de municipalités ont adopté des résolutions pour signifier leur désaccord avec le registre (on en recense 200 à ce jour). « C'est une autre preuve dans l'esprit de bien des gens que la CAQ c'est un parti comme le Parti libéral. »

Malgré tout, M. Pouliot n'est pas prêt à passer à l'offensive, en fédérant tous les déçus du gouvernement Legault de droite. « Je pense qu'il faut être honnête puis donner la chance au coureur », dit-il. Il est « un peu tôt » à son avis pour que la déception à l'endroit de la CAQ se traduise par des gains notables pour sa formation politique.

En attendant, il jouit d'une précieuse tribune pour faire connaître ses idées à CHOI-Radio X, qui lui a offert une chronique hebdomadaire. La journée de notre entretien, il y avait dénoncé la position du gouvernement sur les trop-perçus d'Hydro-Québec.

Il n'y a pas si longtemps, le politicien à s'y faire entendre le plus souvent était le député caquiste Éric Caire, qui se trouve désormais du côté du gouvernement. Malgré cet apparent changement d'allégeance, les fameuses radios de Québec ne sont pas particulièrement mobilisées contre le gouvernement caquiste. À part peut-être l'animateur Éric Duhaime, qui laissait entendre récemment sur les réseaux sociaux que François Legault « s'éloignait de sa base [...] afin de plaire aux bobos du Plateau Mont-Royal ».

La CAQ pourrait-elle être affaiblie par cette droite décomplexée ? Pas du tout, croit Christian Lévesque, ancien député adéquiste devenu conseiller en relations publiques. Cela demeure un courant très « marginal », selon lui.

Lors de la fusion de l'Action démocratique du Québec (ADQ) avec la CAQ en 2011, un mouvement du genre avait émergé, mais « ils n'avaient pas réussi à garder de l'intérêt », dit cet ancien défenseur du projet de fusion. « Quand on a fait le vote pour se joindre à la Coalition, on avait eu pas loin de 75 % des gens qui étaient prêts à aller de l'avant », insiste-t-il.

Youri Rivest, consultant et analyste stratégique pour la CAQ durant la campagne électorale, doute, lui aussi, qu'un tel mouvement puisse s'imposer. « Je ne crois pas qu'il y ait au Québec un marché pour un parti conservateur qui n'est pas nationaliste. La seule droite qui marche au Québec, c'est la droite nationaliste », soutient-il. « Il y aurait peut-être un danger s'il y avait un parti conservateur fort au niveau provincial, un parti de droite qui pourrait ramasser cet électorat-là. Mais en ce moment, il n'y a personne. Donc la CAQ peut vraiment ratisser très large. »

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du *Journal de Québec*, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.